

Penser l'interculturalité avec Abdelmalek Sayad

Lectures académique, critique et contributive

La synthèse qui suit a été élaborée par Suzana Dukic.

Elle ne restitue pas l'intégralité des présentations et des échanges entre les participants et n'épuise pas l'analyse des articles d'Abdelmalek Sayad.

Mars 2013

Pour citer le document

Dukic Suzana, *Abdelmalek Sayad, lectures académique, critique et contributive*, synthèse des ateliers coopératifs, IS CRA, document ronéotypé, avril 2013, 18p, url : http://www.iscra.org/page_1937.php

INTRODUCTION

Le projet « *Penser l'interculturalité avec A. Sayad* », mis en œuvre en 2012 à Montpellier, s'est donné pour but de construire un espace de socialisation des travaux de recherche du sociologue Abdelmalek Sayad. Le projet a été conçu comme une invitation collective à engager une réflexion personnelle et professionnelle sur les questions d'immigration, à partir de travaux d'A. Sayad. Il a été réalisé en collaboration avec l'APSV (Paris) qui a classé le fonds d'archives de Sayad conservé à la Cité nationale de l'histoire de l'immigration, le centre social Caf Paillade et la filière Développement social de l'université Paul Valéry.

L'organisation et le dispositif pédagogique

D'un point de vue pédagogique, le projet a proposé deux projections publiques de films (*La Bataille d'Alger* de Gillo Pontecorvo et *Mémoires d'immigrés – L'héritage maghrébin (les pères)* de Yamina Benguigui), suivies de débats et de quatre ateliers coopératifs en groupe restreint. Une vingtaine de personnes, répondant à l'appel lancé par l'ISCRA, s'est portée volontaire pour travailler durant quatre séances sur des textes d'Abdelmalek Sayad. Tous se sont engagés à participer à l'ensemble des séances et à proposer une contribution orale dans le cadre du séminaire.

Françoise Lorcerie, directrice de recherche émérite CNRS (2012), spécialiste du paradigme de l'ethnicité, a co-animé les ateliers. Ses thèmes de recherche concernent les politiques d'intégration des immigrés, la politisation des frontières ethniques en Europe, l'étude de la crise de la légitimation républicaine (laïcité, intégration, assimilation nationale), les politiques d'éducation prioritaire.

Les ateliers ont alterné un travail d'analyse documentaire et des temps d'échanges, dans une logique de séminaire. La lecture commentée a visé à expliquer de manière ordonnée et structurée le texte. Elle a combiné une démarche de synthèse et d'analyse critique du document. Pour chacun des textes, à l'exception du premier pour lequel Françoise Lorcerie a proposé une lecture de l'article travaillé en groupe, des participants se sont portés volontaires pour proposer, dans une démarche coopérative, un commentaire détaillé.

Françoise Lorcerie a, à la suite de chaque lecture commentée, insisté sur les apports épistémologiques des travaux d'Abdelmalek Sayad et l'état des avancées dans le champ scientifique. Son regard a porté tant sur la connaissance des objets traités que sur leur reconnaissance (leur légitimation) dans la sphère scientifique.

- Un corpus de textes diversifié

Les textes ont été choisis d'une séance sur l'autre, en fonction de la nature des attentes des participants. Nous avons été toutefois attentifs à proposer un corpus d'articles variés tant par leur nature (contribution à un rapport public, introduction des actes de colloque, article de revue scientifique,...) que par leur forme (style, exploitation de données empiriques comme les entretiens biographiques). Nous avons également veillé à proposer à la lecture des textes devenus classiques ou des textes inédits ou peu connus et souvent absents des bibliographies habituelles.

Ce corpus est composé de :

- L'école à l'épreuve de l'immigration, *Vous avez dit... interculturel ?*, Ecole normale de Caen, 1988, pp. 131-141.
- « La culture en question », in CAMILLERI Carmel, SAYAD Abdelmalek, TABOADA-LEONETTI Isabella (dir.), *L'immigration en France : le choc des cultures*, Actes du colloque "Problèmes de culture posés en France par le phénomène des migrations récentes" (mai 1984), Dossier du centre Thomas More, Recherches et documents, 51, 1987, pp.9-26.

L'accès libre et gratuit à cet espace alternatif de socialisation des savoirs est une contribution à la lutte contre la marchandisation du savoir et à l'expérimentation de formes moins académiques de mise en circulation et en coopération de la production intellectuelle ; en contrepartie, il est de la responsabilité du lecteur de citer la provenance de ces documents.

- « Les trois âges de l'émigration algérienne », Actes de la recherche en sciences sociales, janvier 1977, volume 15.
- « L'immigration en France, une pauvreté exotique » in KADRI Aïssa et PREVOST Gérard (Coord.), *Mémoires algériennes*, Ed. Syllepse, 2004, pp.120-151.

- Les participants, les dates, les lieux

Ont participé aux ateliers : Fouzia Abdellaoui, docteur en ethnologie ; Catherine Barrière, directrice de l'association PASSIM ; Souad Bel Haouari, étudiante en sciences de l'éducation ; Bechir Bessai doctorant en science du langage ; Mireille Bru, retraitée, bénévole associative à l'association « Culture du cœur » ; Lionel Clariana, Educateur (Aide sociale à l'enfance) ; Pascale Faure, ethnologue et formatrice à l'IRTS ; Anne-Lise Favier, anthropologue de la santé, formatrice ; Emmanuel Galhaut, éducateur (Aide sociale à l'enfance) ; Hamdi Ghazi, doctorant en histoire ; Pierre-Alain Guyot, responsable de formation (Ecole régionale de Travail social) ; Gwénnaëlle Kaiser, chargé de mission (association Via Voltaire, clinique du lien social, conjugal et familial) ; Flavien Lafosse, responsable de centre social, Claude Lemasson, responsable de formation ; Christelle Lescrainier, journaliste ; Naouel Nefissi en recherche d'emploi militante associative, syndicale et politique ; Marie-Elisabeth Valat et Jean Valat, retraités de l'Education nationale et bénévoles associatifs, Pascal Suzanne, enseignant DSI à la Paillade

*** Atelier n°1, le 26 juin 2012 – au Centre social CAF Paillade –**

- L'école à l'épreuve de l'immigration, Vous avez dit... interculturel ?, Ecole normale de Caen, 1988, pp.131-141.

Texte et lecture proposés par Françoise Lorcerie. Animation : Suzana Dukic et Françoise Lorcerie.

Présents : Yves Jammet, Fouzia Abdellaoui, Souad Bel Haouari, Bechir Bessai, Mireille Bru, Lionel Clariana, Pascale Faure, Anne-Lise Favier, Emmanuel Galhaut, Hamdi Ghazi, Pierre-Alain Guyot, Gwénnaëlle Kaiser, Flavien Lafosse, Claude Lemasson, Naouel Nefissi, Marie-Elisabeth Valat, Jean Valat, Pascal Suzanne.

*** Atelier n°2 - 26 septembre 2012 – Centre social CAF Paillade**

- « La culture en question », in CAMILLERI Carmel, SAYAD Abdelmalek, TABOADA-LEONETTI Isabella (dir.), *L'immigration en France : le choc des cultures*, Actes du colloque "Problèmes de culture posés en France par le phénomène des migrations récentes" (mai 1984), Dossier du centre Thomas More, Recherches et documents, 51, 1987, pp. 9-26.

Texte proposé par Suzana Dukic. Animation : Françoise Lorcerie et Suzana Dukic.

Lecture commentée par Lionel Clariana et Pierre-Alain Guyot.

Présents : Fouzia Abdellaoui, Bechir Bessai, Mireille Bru, Lionel Clariana, Pascale Faure, Anne-Lise Favier, Emmanuel Galhaut, Hamdi Ghazi, Pierre-Alain Guyot, Gwénnaëlle Kaiser, Flavien Lafosse, Claude Lemasson, Naouel Nefissi.

*** Atelier n°3 – 23 octobre 2012 – au siège de l'ISCRA-Méditerranée**

- Les trois « âges » de l'émigration algérienne, Actes de la recherche en sciences sociales, 1977, volume 15.

Texte proposé par Suzana Dukic. Animation : Françoise Lorcerie et Suzana Dukic

Intervention : Emmanuel Galhaut, Suzana Dukic (en l'absence de Gwénnaëlle Kaiser) et Ghazi Hamdi.

Présents : Yves Jammet, Fouzia Abdellaoui, Bechir Bessai, Mireille Bru, Lionel Clariana, Pascale Faure, Anne-Lise Favier, Emmanuel Galhaut, Hamdi Ghazi, Pierre-Alain Guyot, Flavien Lafosse, Claude Lemasson, Naouel Nefissi, Christelle Lescrainier.

*** Atelier n°4 – 5 décembre 2012 – Centre social CAF Paillade**

L'accès libre et gratuit à cet espace alternatif de socialisation des savoirs est une contribution à la lutte contre la marchandisation du savoir et à l'expérimentation de formes moins académiques de mise en circulation et en coopération de la production intellectuelle ; en contrepartie, il est de la responsabilité du lecteur de citer la provenance de ces documents.

- « L'immigration en France, une pauvreté exotique » in KADRI Aïssa et PREVOST Gérard (Coord.), *Mémoires algériennes*, Ed. Syllepse, 2004, pp. 120-151.

Texte proposé par Suzana Dukic. Animation : Suzana Dukic et Françoise Lorcerie.

Intervention : Gwénnaëlle Kaiser, Pascale Faure, Christelle Lescrainier

Présents : Yves Jammet Fouzia Abdellaoui, Bechir Bessai, Mireille Bru, Lionel Clariana, Pascale Faure, Anne-Lise Favier, Emmanuel Galhaut, Hamdi Ghazi, Pierre-Alain Guyot, Gwénnaëlle Kaiser, Flavien Lafosse, Claude Lemasson, Naouel Nefissi, Christelle Lescrainier..

- La constitution progressive d' «une communauté de lecteurs d'A. Sayad »

S'il n'est pas possible de rendre compte ici de toute la richesse des débats (et parfois de leur vigueur), il est tout de même intéressant de rendre compte de leur teneur.

Deux éléments ont fait consensus :

- L'importance de la démarche réflexive, au cœur de la sociologie d'Abdelmalek Sayad est un acquis de l'atelier : la sociologie est à la fois une clef de lecture de la réalité sociale mais aussi un instrument de la construction de cette réalité. Ainsi, cette mise à distance a permis d'éclairer les multiples usages de la notion de culture dans les sciences sociales et les débats épistémologiques qui leur sont attachés.

- La nécessité de se défaire, en tant que professionnel, de l'évidence de « la pensée d'Etat » que constitue l'immigration, de ne pas amalgamer les problèmes des immigrés avec ceux de la société française face à l'immigration,

Les divergences d'évaluation des travaux d'A. Sayad ont porté sur deux points essentiels : d'une part, le style d'Abdelmalek Sayad et son appréciation par les participants, d'autre part la dimension heuristique de la sociologie d'Abdelmalek Sayad et son influence dans le champ des sciences sociales, et plus particulièrement, dans le domaine de la sociologie de l'immigration aujourd'hui :

- Comment apprécier la technique d'écriture d'Abdelmalek Sayad, somme toute assez rare en sociologie, faites de flux, d'incises, d'incises dans les incises, avec des jeux de répétition (« relativiser le relativisme ») et des effets de parallélisme rythmique ? En conséquence, y-a-t-il des pré-requis nécessaires pour aborder les travaux du sociologue ?

Par exemple, les avis ont divergé, lors de la première séance sur l'interprétation de la non-insertion de l'article d'Abdelmalek Sayad dans le rapport final de Jacques Berque : s'agit-il ou non d'un cas de censure à laquelle Abdelmalek Sayad aurait résisté en publiant son article complet ailleurs ? La longueur du texte est-elle réellement en cause ou son contenu posait-il problème à Jacques Berque ? Quelle appréciation porte-t-on sur le style d'Abdelmalek Sayad (le calibrage des articles, le style, etc...) Quelle est la part de l'affect dans ce texte ?

- Dans quelles mesures, les travaux d'Abdelmalek Sayad ont-ils contribué au renouvellement de la recherche sur l'immigration ? Quelle est l'actualité de ses travaux ? Quels sont les chercheurs qui s'en réclament aujourd'hui ?

- L'école à l'épreuve de l'immigration, Vous avez dit... interculturel ?, Ecole normale de Caen, 1988, pp.131-141.

Compte-rendu de la lecture proposée par F. Lorcerie

En complément, la lecture comparée de l'introduction du rapport Berque, *L'immigration à l'école de la République*, publié à la Documentation française en 1985.

Ce texte d'Abdelmalek Sayad devait être initialement inséré en annexe au rapport de Jacques Berque « L'immigration à l'école de la République », remis à Jean-Pierre Chevènement alors ministre de l'Education nationale. Ce rapport est assez court, quelques dizaines de pages pour le rapport lui-même et des annexes. Le texte d'Abdelmalek Sayad devait prendre place dans les annexes, lesquelles devaient faire au maximum 4 pages, selon les consignes données en amont. Le texte d'Abdelmalek Sayad étant plus long, des propositions de coupes, refusées, lui ont été faites. Abdelmalek Sayad précise dans un paragraphe en italique à la fin de l'article les propositions de coupe et les raisons pour lesquelles il les a refusées. Le texte est signé de la mention « membre démissionnaire » qui rend compte de la rupture et du différend avec la Commission Berque. Ce texte a finalement paru dans la revue de l'école normale de Caen. A l'époque les CEFISEM, c'est-à-dire les structures d'appui à la scolarisation des enfants de migrants, aujourd'hui CASNAV, dépendaient des écoles normales. La revue a disparu en même temps que les écoles normales. Celles-ci étaient très orientées vers une approche interculturelle. Notons ici que le texte d'Abdelmalek Sayad ne comporte pas « interculturel » dans le titre et il n'en est pratiquement pas question dans le texte.

La commission Berque

Jacques Berque (1910-1995) est né en Algérie à l'époque coloniale, il a été administrateur civil au Maroc sous le Protectorat. Orientaliste français, il connaissait très bien la problématique du Maghreb. C'est un historien qui a publié un livre de référence, *Le Maghreb entre les deux guerres*¹. Il a été membre de l'académie de langue arabe du Caire et Professeur honoraire au Collège de France. Il a traduit le Coran². Abdelmalek Sayad a fait partie de la commission Berque.

Curieusement, le texte de mission n'est pas dans le rapport final publié à la documentation française. La commission avait été mandatée par Jean-Pierre Chevènement, lequel avait succédé à Alain Savary. Alain Savary, premier ministre de l'Education nationale de l'alternance, avait annoncé sa volonté de remettre à plat la politique de scolarisation des enfants d'immigrés.

La politique de scolarisation des enfants d'immigrés mise en place dans les années 70

Cette politique datait de la présidence précédente et avait mise en forme dans les années 70 avec deux grands axes :

- l'apprentissage des langues et des cultures d'origine avait deux finalités politiques, selon qu'elles étaient énoncées par le ministère de l'Education nationale ou le secrétariat d'Etat aux immigrés. Selon l'Education nationale, en apprenant aux enfants d'immigrés, les langues et cultures d'origine, il s'agissait de faciliter leur adaptation à l'école ; selon le secrétariat aux immigrés il s'agissait de ne pas les couper de la culture de leur pays d'origine et de favoriser ou de ne pas empêcher le retour de leurs parents. Ce dispositif existe toujours de façon résiduelle. C'était destiné aux enfants d'immigrés et c'était -et c'est toujours financé par les

¹ Berque Jacques, *Le Maghreb entre les deux guerres*, Paris, Editions du Seuil, 1962.

² Berque Jacques, *Le Coran : essai de traduction de l'arabe annoté et suivi d'une étude exégétique*, édition revue et corrigée, Albin Michel, 1995.

pays d'origine. Dans ces conditions, il était difficile de l'étendre à l'ensemble des élèves. C'était une demande à l'époque, faire en sorte que tous les élèves en bénéficient, ne pas marginaliser les élèves qui en bénéficiaient. C'était une des propositions du rapport Berque.

- un axe « activités interculturelles » offertes à tous les élèves. Le mot « interculturel » apparaît pour la première fois. Il semble bien que le terme soit une invention française. Les anglophones parlent de « multiculturalisme ». « Interculturalisme » n'existait pas à l'époque en anglais, aujourd'hui, il existe. La rencontre entre les cultures était une préoccupation des experts. L'idée est que le mot symbolise une perspective d'échange et de rencontre plus subjective, intersubjective, et pas seulement dans l'idée de comparer des cultures, chacune restant externe à l'autre. Le mot « interculturel » a eu un certain succès, il a été repris par les Belges, par le Conseil de l'Europe, puis par la Commission européenne. Les Québécois l'ont repris également pour se distinguer des autres Canadiens qui utilisent « multiculturalisme ». Ce mot s'est trouvé un statut dans l'univers de l'expertise pour symboliser la diversité, comme on dirait aujourd'hui, entre individus perçus comme différents, ayant eu un parcours et des origines différentes. Ce mot n'est pas un concept mais est issu du vocabulaire de l'expertise. Il n'a pas été beaucoup diffusé dans le discours politique, il est resté cantonné à l'expertise.

En 1981, les socialistes héritent d'une politique qui n'est pas sans ambiguïtés et qui est en crise. La situation est à repenser. Il n'y a pas de consensus. C'est dans ces conditions qu'une mission est confiée à Jacques Berque, qui était un ami de Jean-Pierre Chevènement. La leçon terminale de Jacques Berque au Collège de France était sur le thème de l'Andalousie. Son idée était que l'on pouvait faire dans les pays européens pénétrés par l'immigration maghrébine un lieu de vivre ensemble, où chacun bénéficiant de l'Etat de droit et l'Etat-Providence, pourrait exprimer ce qu'il est. Il avait une vision assez cosmopolite de la société française. Le point de vue qui prévaut à l'époque est que les enfants d'immigrés sont des enfants d'ouvriers. Le problème qu'ils posent à la société est social. Jacques Berque comme Abdelmalek Sayad pensent que cette vision est insuffisante, bien conscients qu'il y avait une affiliation culturelle et qu'il fallait gérer cette différence.

Dégagement de 4 points :

1. L'absence de dénomination de ce dont parle le texte d'Abdelmalek Sayad.

Le titre est « l'Ecole à l'épreuve de l'immigration ». Il est question des enfants d'immigrés mais Abdelmalek Sayad ne veut pas les appeler ainsi et utilise cette périphrase.: *« Il est plusieurs manières de considérer la scolarisation des enfants qui échoient à la société française, et par suite, à son école, du fait de l'immigration de leurs parents ... »*. On est au moment où, dans les années 80, il y a un débat pour savoir à qui on a affaire. C'est le moment du « mouvement beur », dont le nom a été beaucoup discuté et qui a fait l'objet d'âpres polémiques. Dans la région Provence-Alpes Cote d'Azur, ce mot a toujours été récusé et dénoncé. Les jeunes ne sont jamais autodésignés comme « beurs ». C'est l'époque où on commence à parler d'« intégration », et ces jeunes-là refusent aussi de parler d'intégration, ils récusent le terme. Ils ne veulent pas être étiquetés comme arabes, c'est une étiquette exogène, qui leur est attribuée.

Si l'on s'attarde encore sur cette première phrase, on peut noter que le verbe « échoir à » est un mot assez classique, que l'on ne comprend pas facilement. Qu'est ce qui échoit ? C'est le sort qui échoit. C'est le destin, c'est quelque chose d'arbitraire. Les parents ont migré pour chercher du travail mais les enfants sont là, Abdelmalek Sayad ne dit pas que l'école les accueille, l'école les reçoit comme un coup dur, comme « un bon coup du destin ».

On peut imaginer un lapsus écrit. Mais ce mot n'est pas là pour rien, il décrit et identifie une relation des enfants à l'école. Leurs parents sont venus, mais eux, les enfants, ne sont pas venus. La phrase ouvre deux perspectives : une perspective exogène, les parents ont immigré, sont venus de l'extérieur, les élèves sont en situation d'être scolarisés, c'est une perspective endogène.

2. « Relativiser le relativisme »

L'immigration contraint au relativisme culturel, l'immigration relativise la culture nationale, nous dit Abdelmalek Sayad. Mais à condition que le relativisme s'inscrive dans les cultures mentales et le patrimoine, sous entendu, ce n'est pas le cas, et à condition de « relativiser le relativisme ». C'est un jeu de mots. Cela s'appelle une figure étymologique. On joue sur le radical, on change les suffixes.

Il faudrait « relativiser le relativisme » car on pourrait avoir l'illusion que le relativisme des cultures est un absolu. Or, sur le terrain, le relativisme ne peut être un absolu comme il l'est dans l'idéal car les cultures ont des statuts différents, elles pèsent les unes plus que les autres. Les cultures étant inégales, il faut se préoccuper des conditions sociales qui produisent ces inégalités, la hiérarchie entre les cultures. Selon Abdelmalek Sayad, l'école ne doit pas être naïvement et inconsidérément relativiste. Or, c'est effectivement ce qui se passe dans la pédagogie interculturelle quand elle est mal appliquée. Il s'agit alors de leçon sur la culture d'origine et puis ensuite éventuellement, une comparaison avec la culture supposée française. C'est alors qu'on arrive à la pédagogie du folklore du pays d'origine. Cela devient superficiel, quoi de plus complexe et de moins enseignable qu'une culture ? Est culture tout ce qui règle les rapports des individus, les uns avec les autres, et leur rapport à la nature. C'est toute la grammaire qui régit les relations sociales. Autre illusion de la pédagogie interculturelle, traiter les élèves comme médiateurs de la culture des parents. Les conditions sociales sont tellement inégales qu'on ne peut pas envisager de médiation sereine entre les cultures.

3. Les illusions de l'immigration

Le troisième point est au cœur de l'exposé d'Abdelmalek Sayad et c'est celui-là que le rapport Berque voulait supprimer. Il est question des illusions qui habitent l'immigration, (il ne dit pas des immigrés mais de l'immigration), notamment l'illusion du provisoire. Il ne faut pas que l'école souscrive à cette illusion, nous dit Abdelmalek Sayad. Scolariser et bien scolariser, c'est prendre un pari sur l'avenir. La perspective de l'éducation est de construire l'avenir, qui ne peut s'appuyer sur l'idée du provisoire. L'échec est considéré comme l'échec de l'école dans la scolarisation des enfants, c'est un point important. Il faut au contraire selon lui réaliser « l'enracinement social et culturel ». Son développement relève du paradigme du choix rationnel. Il montre que l'idée d'une alternative entre réussir ici et se couper de là-bas est faux. Il ne faut pas penser la réussite ici comme devant se faire au détriment de la réussite là-bas : l'école peut réaliser l'enracinement culturel qu'on attend d'elle (le « on » est Sayad), l'école doit faire ce qu'elle sait faire, une autre réussite toujours possible ailleurs qu'en France. Réussir en France n'empêche pas la réussite dans le pays d'origine, c'est, au contraire, la condition de cette réussite. On peut maximiser les profits de l'école, en France et dans le pays d'origine.

Il faut que l'école enraine ses élèves comme elle l'a fait pour les autres, donc il ne faut pas qu'elle ait peur de le faire. Donnez toutes les compétences ici et les individus issus de l'immigration seront en tirer le meilleur parti nous dit Abdelmalek Sayad.

L'école peut même légitimer la présence des enfants de l'immigration et « naturaliser » leur présence. Naturaliser, c'est-à-dire rendre naturelle, normale la présence de ces enfants. C'est la mission de l'école que de donner une place dans la société à tous les enfants. C'est la vision qu'a Abdelmalek Sayad de l'école. Selon Françoise Lorcerie, on est dans une reformulation de l'utopie scolaire, ce n'est pas une vision sociologique de l'école. Abdelmalek Sayad est un ami de Pierre Bourdieu, qui dit que l'école ne fait rien d'autre que reproduire les inégalités sociales. En naturalisant, l'école reproduit la structure sociale. Abdelmalek Sayad est ici plus proche de l'utopie républicaine de l'école, à savoir l'école crée la société de l'avenir et donne une place à chacun.

4. L'examen de ce qui a été fait par rapport à l'utopie scolaire et de ce qui pourrait être fait.

Abdelmalek Sayad tire la sonnette d'alarme à ce propos. Il y a un jeu de mots avec « mal-venus ». Ils sont tard venus. Il faut une école homologue de l'école de la troisième République. Les enfants bénéficieraient d'une école qui saurait être une école pour des enfants de villageois, c'est-à-dire l'école que l'on s'imagine avoir été l'école des hussards noirs de la République. Il sort cela de son expérience personnelle, d'enfant du système colonial français. Les enfants kabyles particulièrement ont une relation plutôt heureuse à l'école coloniale. Abdelmalek Sayad a d'ailleurs été formé à l'école normale de la Bouzareah, à Alger.

Abdelmalek Sayad pense aux hommes immigrés dont les enfants sont scolarisés en France et son souhait est que l'école les naturalise en tant qu'élèves « normaux » (dans le sens que Erving Goffman³ donne à « normal »). Il ne s'agit pas de les couper de leur culture d'origine mais de les doter de compétences scolaires. Il dit à l'école : ne vous occupez pas de leur culture. Ce n'est pas qu'il veut une école assimilationniste mais il veut développer les compétences. L'élève saura utiliser ces compétences comme un acteur rationnel.

- Berque vs Sayad ?

Il s'agit est d'essayer comprendre les différences de positionnement entre Abdelmalek Sayad et Jacques Berque, grâce à la lecture de l'introduction du rapport Berque car celle-ci fait un contraste intéressant avec le texte d'Abdelmalek Sayad.

En effet, si l'on regarde la position de Jacques Berque, l'on constate qu'elle est sensiblement différente. Jacques Berque s'adresse à la société majoritaire en lui disant, il faut changer. Il dit à la société, vous avez changé et vous ne le savez pas. Il faut que votre représentation de vous-même change. Il faut que vous compreniez qu'il y a parmi vous des gens variés, certains sont vus comme différents, mais le fait même de les voir comme différent suppose un jugement infériorisant qui les désavantage. Il n'emploie pas le vocabulaire de l'ethnicité mais il anticipe de façon étonnante ce que nous apprend à voir le paradigme de l'ethnicité, les processus de stigmatisation, de discrimination. Il pose la question d'une société qui s'affranchirait.

Jacques Berque utilise les concepts de « majoritaire » et de « minoritaire ». Il anticipe avec justesse ce que nous avons vécu dans les années 1990 et que nous vivons encore aujourd'hui. Il dit en 1985 que la France ne peut plus vivre la dimension islamo-méditerranéenne comme extérieure. Aujourd'hui, on ne peut plus s'en étonner.

Selon lui, ce n'est plus une question de dispositif, c'est une question de projet politique et une question de pédagogie à l'attention du corps social dans son ensemble. Le projet politique doit être de solidariser les présences. Mais il ne dit pas de quelles présences, il ne parle pas de groupes, de communautés, de classes sociales. Pour lui, une collection d'individus ne fait pas société. Ce n'est pas un sociologue, ni un ethnologue, c'est un historien. Il ne mobilise pas certains concepts. Jacques Berque dit qu'il ne peut pas nommer alors qu'Abdelmalek Sayad ne le dit pas : « *Ces jeunes sont leur interrogation même.* »

Les postures d'Abdelmalek Sayad et Jacques Berque ne sont pas les mêmes alors qu'ils s'accordent sur le devenir de la société française.

³ GOFFMAN Erving, *Stigmates. Les usages sociaux des handicaps*. Paris, Ed. de Minuit, 1977 (1ère éd. 1963).

- « La culture en question », in CAMILLERI Carmel, SAYAD Abdelmalek, TABOADA-LEONETTI Isabella (dir.), *L'immigration en France : le choc des cultures*, Actes du colloque "Problèmes de culture posés en France par le phénomène des migrations récentes" (mai 1984), Dossier du centre Thomas More, Recherches et documents, 51, 1987, pp. 9-26.

En complément : - la table des matières des actes du colloque ; - un article Kahina Mazari, Dessine-moi un méchoui... » paru dans la revue Qantara (Institut du Monde arabe) en avril 2012.

Ce texte a été écrit en introduction à l'ensemble des actes du colloque bien que les différentes contributions n'ont pas beaucoup de place dans l'interrogation que nous propose Abdelmalek Sayad. Ce colloque a été organisé en 1984 par le centre Thomas Moore qui est lié aux Frères Dominicains, c'est un lieu d'organisation de colloques et de manifestations publiques qui croise différentes disciplines (philosophie, sciences sociales...)

Si l'on regarde les titres respectivement de l'intervention d'Abdelmalek Sayad d'une part, du colloque d'autre part et enfin de l'ouvrage, l'on constate une dramatisation croissante de la thématique de la culture en lien avec l'immigration (question < problème < choc). On peut également constater que le titre de l'intervention de Carmel Camilleri et le titre du colloque sont identiques. On peut alors faire l'hypothèse qu'Abdelmalek Sayad fait un pas de côté par rapport aux organisateurs et aux autres intervenants du colloque. On peut alors expliquer le fait qu'Abdelmalek Sayad ne présente pas les contributions les unes après les autres comme il est d'usage dans ce type d'écrit parce que Abdelmalek Sayad ne s'y retrouve pas. (D'ailleurs, il évoque des « partenaires antagonistes » à l'origine du projet de colloque et critique vertement certaines contributions à la fin de son texte.)

Ce contexte est marqué par l'émergence d'une politique culturelle d'intégration, à la croisée du social et du culturel. L'Etat⁴, via le fonds d'intervention culturelle et le Fonds d'action sociale (FAS), finance des projets culturels en lien avec l'immigration. Il faut également rappeler la création de l'Agence pour le développement des relations interculturelles, (ADRI) en 1983 mais à l'époque de la parution du texte, il n'est plus question d'interculturel. Rappelons que le rapport Berque, évoqué lors de la séance précédente, édité en 1985, a eu pour but de faire des recommandations relatives aux politiques scolaires à destination des enfants d'immigrés. Il n'a pas été suivi des faits et l'on ne parle plus d'interculturel que dans les milieux d'éducation populaires, dans les services sociaux... C'est ce débat que soulève le colloque Thomas More : **Jusqu'à quel point peut-on parler du dialogue des cultures ?**

Sur le contexte scientifique, on peut mettre ce texte en relation étroite avec un autre texte, « *Le savant et le populaire. Misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature* » de Claude Grignon et de Jean-Claude Passeron⁵. Les thèses, les développements et le vocabulaire sont les mêmes. Il a quelques concepts-clefs dans ce texte, qui sont issus de ce travail d'équipe sur les cultures populaires avec Claude Grignon et Jean-Claude Passeron : Ethnocentrisme, relativisme, populisme, légitimisme, domination, habitus... Ces chercheurs se demandent ce qu'est la culture savante par rapport à la culture populaire, interrogent la hiérarchie entre culture dominante et culture dominée, entre culture académique et culture

⁴ Sur la politique du Ministère de la culture à destination des immigrés, on peut renvoyer aux travaux d'Angéline Escafré-Dublet.

⁵ GRIGNON Claude, PASSERON Jean-Claude, *Le savant et le populaire. Misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*, Editions Gallimard-Le Seuil, collection Hautes Etudes, 1989.

vernaculaire, etc... et ce que fait le sociologue lorsqu'il prétend décrire la culture populaire. Ils montrent qu'il est aveugle à son propre ethnocentrisme, ce qu'ils appellent « **le racisme de classe** ».

Abdelmalek Sayad indique que **le concept de culture est un terme polysémique** sur lequel il n'y a pas de définition commune. Cela permet un accord entre partenaires antagonistes. On peut supposer que les partenaires antagonistes (mais complices) sont représentés dans ce colloque (représentants institutionnels, chercheurs...) C'est pour ne pas apparaître comme un barbare que l'on s'intéresse à la culture des immigrés nous dit Abdelmalek Sayad. Le relativisme culturel renforce ce malentendu. On met en distance son propre ethnocentrisme en gardant à l'esprit qu'il n'y a pas une culture mais des cultures. Les normes qui m'animent ne sont pas celles qui animent tout le monde. Ce relativisme a été appliqué par des ethnologues, comme Claude Lévi-Strauss, aux pays lointains, que l'on appelait il n'y a encore pas très longtemps « primitifs ». Ce relativisme s'applique aussi désormais à nos sociétés développées, qui sont socialement différenciées.

Le colloque met en jeu deux conceptions de la culture : une conception savante, académique, une conception ethnologique qui définit la culture populaire selon des critères exogènes.

Il note que les immigrés n'ont pas de discours sur la culture, leur culture est toute en pratique. Mais on peut retourner le questionnement : pourquoi se pose-t-on la question de la culture des immigrés ? C'est le questionnement sur la culture de la société qui produit ce questionnement. C'est le questionnement de la société et de la culture face à elle-même. On voit un aspect important de la pensée d'Abdelmalek Sayad, à savoir la réflexivité, c'est-à-dire une interrogation sur le sens, la méthode et le but de la démarche scientifique.

Notons le jeu de mots où les cultures immigrées sont des « cultures allogènes » (venant de l'extérieur) et la culture nationale est la « culture indigène ». C'est un jeu de mots qui s'opère entre le sens étymologique des termes indigène et allogène et le sens historique d'indigène, qui fait référence à la colonisation. Ce jeu de mots est d'autant plus savoureux que les dominants (ou majoritaires) sont qualifiés « d'indigènes ».

Abdelmalek Sayad évoque, dans ce texte, le type de rapport que l'on peut avoir à la culture populaire et notamment à la culture des immigrés. La culture des immigrés est rapprochée mais non confondue avec la culture populaire. C'est seulement à la fin de l'article qu'il revient aux différentes communications du colloque en montrant comment elles mobilisent différentes approches de la culture.

Mais Abdelmalek Sayad lui-même hésite entre plusieurs acceptions de la culture. Il l'emploie parfois dans le sens bourdieusien en mobilisant la théorie de la légitimité culturelle⁶. **La culture dominante est « légitime »**. Elle bénéficie de toute une série de processus qui font qu'elle est perçue comme juste, normale, etc... c'est une question de représentations sociales et de croyance. La légitimité identifie ce que les gens ressentent profondément. Il faut beaucoup de messages convergents pour modifier les légitimités dans une société. A partir du moment où on attribue une culture à l'autre, le jeu de l'ethnocentrisme infériorise l'autre en montrant la distance culturelle de l'autre à soi (sa propre culture devient l'étalon de référence). A d'autres moments, Abdelmalek Sayad emploie le terme de culture dans **une acception plus intime**.

L'exemple le plus notable se trouve dans le paragraphe intitulé « Emprunter et re-crée » (page 19 de l'édition distribuée). C'est une sorte d'insert d'un point de vue épistémologique.

⁶ On pense à BOURDIEU Pierre, *La distinction. Critique sociale du jugement*, E. de minuit, Paris, 1979.

Ici, Abdelmalek Sayad est proche, du point de vue du système de savoirs, d'un auteur comme Michel de Certeau⁷, On a affaire à **une culture bricolée**.

L'usage des termes « agent » ou « acteur » révèle **des choix épistémologiques** (système de savoirs) : Si on parle d'« agent », on considère que les individus sont appréhendés comme des pièces d'un système dans lequel de grandes logiques sociales jouent. Les individus sont des agents dans une configuration complexe. Ils sont agis en partie. En parlant d'« acteur », on se réfère à un autre type d'explication. L'acteur agit malgré les déterminismes qui pèsent sur lui. L'action individuelle n'est pas complètement définie par la détermination. On parle des agents scolaires pour définir les professionnels de l'Education nationale en tant qu'ils sont « coincés » dans un ensemble de déterminismes qui s'imposent à eux. Aucune terminologie n'est bonne sauf à la critiquer. Du reste, on peut s'interroger sur l'usage par Abdelmalek Sayad de l'expression « porteur de culture » : si on a une approche de type ethnologique ou anthropologique, parler de « porteurs de culture » ne fait pas sens ; pour Michel de Certeau, cette expression ne fait pas sens. On est modelé en même temps qu'on modèle sa culture. Si on a une approche de type bourdieusienne, la question se pose mais on voit bien là que la fabrique culturelle, au sens de Michel de Certeau, n'a pas vraiment sa place.

La relation de cultures en situation d'inégalité est asymétrique. Et c'est aux dominés qu'il incombe de la ré-inventer. On peut définir l'habitus comme **la naturalisation du social** ou l'incorporation de la mémoire collective. Le « bon » goût est défini par les dominants.

La culture de l'immigration est doublement dominée, en tant que culture populaire et en tant qu'issue d'un pays colonisé, c'est-à-dire dominée dans la hiérarchie mondiale.

On peut « s'indigéniser », en relativisant les cultures, en faisant attention de ne pas projeter sur les autres des manques qui seraient dûs au fait que notre culture est évidente pour nous et de considérer que ceux qui sont différents ont des problèmes. Mais cela ne tient pas compte du fait **des rapports de domination sociale**. La contribution d'Abdelmalek Sayad est de dire que les immigrés sont pris dans un système de domination à double titre. Cela le conduit à dire qu'il faut « **relativiser le relativisme** » (cette expression a été vue dans le premier texte d'Abdelmalek Sayad étudié en atelier).

Ceci dit, on ne peut pas dire qu'il y a une homologie stricte entre rapports sociaux de classe inégalitaire et rapports culturels inégalitaires (exemple : le Rap ; les cultures urbaines ont modifié les hiérarchies culturelles). La seconde façon de mettre à distance **l'ethnocentrisme**, c'est de penser les rapports de classe.

⁷ De Certeau Michel, *L'invention du quotidien*, Folio-essais, Galimard, 1990.

- Les trois « âges » de l'émigration algérienne, Actes de la recherche en sciences sociales, 1977, volume 15.

La version (et donc la pagination) distribuée est celle parue dans SAYAD Abdelmalek, *La Double absence, Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Seuil, collection Liber, Paris, 1999, pp. 55-98. Il s'agit d'un recueil d'articles publié post-mortem et coordonné par Alexis Spire.

En complément, la lecture d'un article de Stéphane Beaud intitulé « Les trois âges d'immigrés algériens dans le football français » parus dans un ouvrage dont le titre est « Traîtres à la nation, un autre regard sur la grève des bleus en Afrique du Sud », Ed La découverte.

Cet article a été choisi car il propose une typologie de l'immigration algérienne qui s'appuie sur du matériel d'enquête. L'entretien biographique présente plusieurs avantages pour le sociologue : sa facilité de mise en œuvre, son faible coût. Selon Abdelmalek Sayad, c'est une sociologie du « petit », qui parfois donne lieu, par manque de construction d'un objet, d'élaboration d'une problématique... à une « petite sociologie ». Pourtant, l'on ne sait rien sur les conditions dans lesquelles ce matériel a été recueilli et on a peu d'indications sur les personnes enquêtées elles-mêmes. Cela dit, ce texte est **un classique de la sociologie de l'immigration**. Dans son analyse sur les effets de la colonisation en Algérie, on peut le rapprocher d'un ouvrage qu'il a co-écrit avec Pierre Bourdieu « Le Déracinement »⁸.

L'article d'Abdelmalek Sayad s'ouvre sur les paroles d'une chanson de Slimane Azem, artiste d'origine kabyle (auteur, compositeur interprète, poète) emblématique de l'émigration algérienne, arrivé en France dans les années 40 et mort à Moissac (Tarn et Garonne) en 1983. Il a eu un Disque d'or (en France) en 1970. Ses chansons font l'objet aujourd'hui d'une redécouverte et ont notamment récemment été reprises par Mouss et Hakim.

Dès l'introduction, Abdelmalek Sayad met en garde le lecteur sur les écueils récurrents des études sur l'immigration : pour palier les biais de l'approche « à la fois *partielle* et *ethnocentrique* » qui caractérise la majorité des travaux sur l'immigration, il recommande **une analyse des trajectoires complètes de l'émigré-immigré**, c'est-à-dire une analyse des variables d'origine et des variables d'aboutissement. Ainsi, selon lui, l'on peut rompre avec une vision homogène de l'immigration et avec « l'image stéréotypée » de la Noria⁹ appliquée à tous les immigrés qui a cessé d'être vraie. Pourtant, la noria continue d'être une illusion partagée par la société d'accueil et l'immigré (illusion commode).

De même qu'il n'y a pas une culture des immigrés (en référence au texte étudié précédemment), il n'y a pas un mode unique d'émigration-immigration. Abdelmalek Sayad distingue trois modes de génération de l'émigration algérienne. Ceux-ci ne se succèdent pas forcément mais peuvent se chevaucher :

Le premier âge de l'émigration des Algériens en France se confond jusqu'à la seconde guerre mondiale avec l'histoire de la société paysanne algérienne « *qui lutte pour sa survie et qui attendait de l'émigration qu'elle lui donne les moyens de se perpétuer en tant que*

⁸ SAYAD Abdelmalek, BOURDIEU Pierre, *Le Déracinement*, Ed. de Minuit, 1961, Paris.

⁹ La noria est un mot d'origine arabe employé pour qualifier le caractère saisonnier de l'immigration algérienne en métropole durant l'entre-deux guerres. Avec l'allongement de la durée de séjour puis l'installation définitive, l'image de la noria est devenue une illusion partagée.

telle ». (p.60) Le second âge concerne une masse de paysans prolétarisés et appauvris qui veulent réaliser des aspirations individuelles. Le troisième âge est celui de l'implantation d'une communauté algérienne relativement autonome par rapport à la société française et par rapport à la société algérienne.

On peut noter le jeu de mots du titre « **une émigration ordonnée** ». L'émigration, dans ce premier âge, est une mission, un ordre et se fait selon un ordre traditionnel. Cette phase n'est pas celle que Abdelmalek Sayad approfondit le plus. Si l'on regarde le détail, les données de terrain sont très limitées pour le premier âge. Il s'est appuyé sur ses travaux plus anciens à l'époque de la publication du « déracinement ». (Voir la proximité de l'analyse produite avec celle développée p.100 de l'ouvrage.) Le refus d'adhérer aux valeurs (et au mode de vie) de la part des urbains et des émigrés est une obligation pour celui qui part, sous peine de décevoir la communauté villageoise. Abdelmalek Sayad résume sa thèse au bas de la page 64 : « *Paysan mandaté pour l'émigration, paysan qui s'efforce de traverser l'épreuve de l'émigration sans jamais se renier comme paysan, l'émigré réintégraît, plus paysan que jamais, sa communauté et sa condition d'origine...* » Les villages, sous le régime de l'indivision foncière, n'avaient pas été encore ébranlés par la colonisation et la paupérisation.

Le second âge de l'émigration algérienne est intitulé « **la perte de contrôle** » en miroir du premier âge « *une émigration ordonnée* ». Cet âge se caractérise par des formes d'autonomisation par rapport au monde paysan. L'émigré est encore pour Abdelmalek Sayad un émigré solitaire. Il s'appuie sur des éléments de terrain plus riches. C'est la thèse de la « dépayssannisation » de la société d'origine et de l'émigré lui-même, qui est en relation avec une société d'origine qui a beaucoup bougé.

Cet âge débute, selon Abdelmalek Sayad, au lendemain de la Seconde guerre mondiale, à cheval sur la période de la colonisation et celle de l'Indépendance. En liant l'émigration à l'immigration, Abdelmalek Sayad analyse les raisons qui ont poussé les Algériens à migrer. La colonisation a entraîné, de par les lois foncières et l'expropriation au profit des Européens, la paupérisation des Algériens, puis leur prolétarianisation et, par manque d'emploi salarié en Algérie, leur départ vers la Métropole. Le premier âge a modifié les structures sociales, économiques et culturelles de la société paysanne algérienne, qui ont elles-mêmes modifié les conditions initiales de l'émigration. On peut donc parler de vagues migratoires qui se succèdent en cascade, la première renforçant les effets de la seconde. L'émigration vers la France a entraîné « un processus de dépayssannisation des campagnes ». Ce concept est déjà employé dans l'ouvrage « le déracinement ». Abdelmalek Sayad oppose le paysan du premier âge, celui qui adhère pleinement aux valeurs du groupe à l'émigré de la seconde génération, qui est lui dépayssannisé. Cette dépayssannisation, qui est liée à la montée de l'individualisme économique, se caractérise par l'aspiration à un emploi salarié non agricole, en milieu urbain, avec les nouveaux modes de consommation qui lui sont afférents.

Le premier âge de l'émigration est une entreprise collective, entièrement référée à la solidarité avec le groupe ; le second devient « une aventure » personnelle, une entreprise individuelle dépouillée de ses objectifs initiaux. Abdelmalek Sayad décrit alors le profil des candidats au départ qui n'est plus le même qu'au premier âge, l'émigré n'est plus un paysan mais pas tout à fait un urbain. L'urbanisation, notamment des familles des émigrés, entraîne une plus grande dépendance envers l'argent liquide car, en ville, la monétarisation est achevée. L'argent envoyé sert alors à l'assistance alimentaire. Cette assistance étant nécessaire tout au long de l'année, la durée de séjour des émigrés s'allonge. Le séjour n'est donc plus calqué sur les rythmes paysans comme au premier âge. Cette assistance contribue à l'accentuation de la crise des sociétés traditionnelles.

En conséquence, l'identité sociale¹⁰ des émigrés n'est plus la même. De paysan on devient travailleur. En Algérie, c'est la crise de l'agriculture traditionnelle. L'émigré venant en France n'inscrit plus sa démarche d'émigration dans l'ordre rural (i.e le 1^{er} âge qu'Abdelmalek Sayad ne décrit pas empiriquement dans ce texte). Plus intégrés socialement (car sortis de la logique de l'aller-retour fréquent), les émigrés font également plus souvent l'expérience du racisme (l'article a paru dans les années 70 où les crimes racistes se sont multipliés en France. En réponse, la loi Pleven, punissant l'injure raciste et les crimes racistes, a été votée en 1972.) Pour s'en préserver nous dit Abdelmalek Sayad, les émigrés ont favorisé l'entre-soi, par anticipation. C'est le passage de la condition d'émigré à celle de travailleur immigré - qui perçoit et est perçu comme quelqu'un qui est ici, sans être d'ici- qui est décrite.

Autre conséquence de cet allongement du séjour, l'émigré retourne en Algérie en vacancier, c'est-à-dire en étranger. Abdelmalek Sayad souligne également les effets dévastateurs des rapports d'argent sur les valeurs et la solidarité familiale et paysanne. Il décrit des situations où les enfants se brouillent avec leurs parents, parce que le fils ne contribue pas assez, selon les parents, parce que les parents ne se rendent pas compte du système de contraintes (racisme, solitude, conditions de travail, niveau de salaire) qui pèse sur le travailleur immigré...

Le troisième âge de l'émigration se caractérise par **une accentuation des caractéristiques du second âge**. Abdelmalek Sayad évoque la quasi-professionnalisation de l'état d'émigré et la constitution d'une « société de compatriotes » en France. Il analyse les mécanismes de solidarité vis-vis à des nouveaux arrivants qui contribuent à la cohésion du groupe en France. A suivre Abdelmalek Sayad, c'est le contrôle social qui s'exerce sur les émigrés qui maintient les limites entre les deux mondes. On peut se demander à qui il fait allusion lorsque (p.93) l'auteur évoque des « organes de pression, intermédiaires entre la société d'origine et ceux des siens qui l'ont quittée, ils agissent comme des facteurs de régulation et de contrôle... ». On peut penser à l'Amicale des Algériens en France (A.A.F) qui exerce effectivement, à cette époque, une emprise importante. (Cela renvoie à une séquence du film « Mémoires d'immigrés » de Yamina Benguigui, où on voit des travailleurs émigrés au garde à vous regroupés sur un parvis et sont harangés par l'A.A.F dans un français très pompeux, très bureaucratique.). Mais, pour autant, on ne peut pas parler pour autant de société autonome car les interactions sont nombreuses. C'est ce que montre notamment l'article de Kahina Mazari¹¹ distribué lors de la séance précédente.

Dans les années 70, la communauté algérienne en France est encore une société d'hommes, qui commence à voir arriver les familles. C'est au tournant des années 80, au moment de l'alternance socialiste que le nombre d'hommes équivaut à celui des familles. La mutation, l'évolution des rapports des Algériens à la société française est postérieure à l'article mais n'est pas décrite dans l'article.

Une attention particulière a été portée à la dernière note de bas de page de l'article (p. 98) : il y est question de statistiques dans lesquelles « les français musulmans d'Algérie » et « la population algérienne » sont distinguées. En effet, de la fin de la Seconde guerre mondiale à 1973, l'Etat français a produit des statistiques sur la base de catégories de l'époque coloniale, où les Algériens n'étaient pas appelés « Algériens » mais « français musulmans » même après l'indépendance de 1962. C'est seulement en 1973 qu'est votée une loi qui ne

¹⁰ L'identité sociale n'a rien à voir avec la personnalité de l'individu, sa morale ou ses qualités. Elle est définie par les cercles sociaux que la personne fréquente. L'identité sociale est définie par la trajectoire professionnelle, personnelle...

¹¹ MAZARI Kahina, Dessine-moi un méchoui... » in Qantara, avril 2012.

distingue plus les *personnes de statut de droit local* (le statut civil de droit musulman)¹² de la période coloniale et des personnes de *nationalité* algérienne.

¹² Pour une présentation des dispositions juridiques relatives à la nationalité, voir notamment SAYAD Abdelmalek et GILLETTE Alain, *L'immigration algérienne en France*, ED. 1976, 1984.

- « L'immigration en France, une pauvreté exotique » in KADRI Aïssa et PREVOST Gérard (Coord.), *Mémoires algériennes*, Ed. Syllepse, 2004, pp. 120-151.

Cet article est issu d'un ouvrage, « *Mémoires algériennes* » sous la direction d'Aïssa Kadri et Gérard Prevost (Paris VIII). Il reprend les principales contributions d'un colloque organisé en novembre 2003 en hommage à Abdelmalek Sayad, par la ville de Nanterre. Le fac-similé et le texte d'Abdelmalek Sayad ont été ajoutés en fin d'ouvrage. Cet article est un inédit d'Abdelmalek Sayad en France.

La Ville de Nanterre a organisé cet hommage à Abdelmalek Sayad car le sociologue y a travaillé et a publié, en 1998, un ouvrage aux éditions Autrement sur le bidonville de Nanterre¹³. Ce colloque est organisé dans le contexte de l'année de Algérie à Nanterre. Par ailleurs, il se tient peu avant la polémique qui oppose le Conseil général des Hauts de Seine à un collectif au refus de la collectivité de donner le nom d'Abdelmalek Sayad à un collège à Nanterre.

L'article a initialement été publié en portugais dans une revue brésilienne. Abdelmalek Sayad a effectué deux missions au Brésil au début des années 90 grâce à des missions financées dans le cadre des accords de coopération scientifique entre la France et le Brésil, qui ont permis le développement de projets entre le Centre de sociologie et de l'Education et de la culture (CSEC), dirigé par Monique de Saint-Martin et Jean-Claude Combessie, et le PPGAS/MN (Programme de postgraduation en anthropologie sociale du Musée national)¹⁴.

L'édition parue en France présente un fac-similé d'une page manuscrite rédigée et annotée par Abdelmalek Sayad. En effet, la page 120 du livre, qui précède l'article qui débute en belle page, est la reproduction d'un manuscrit d'Abdelmalek Sayad. Cette reproduction traduit et illustre le travail d'écriture du sociologue, qui rédige, à la main, d'une écriture fine et dense ses articles de recherche.

Les conditions de composition de cet article éclairent sur les difficultés de sa lecture. Ce texte est un **texte de commande**, écrit à partir de l'exploitation de sources de différentes natures. Il semble avoir été écrit pour une série de conférences qu'Abdelmalek Sayad a donné au Brésil. L'article explore différentes facettes d'un sujet qui lui sert de clef d'entrée. Il est composé de développements relativement autonomes les uns par rapport aux autres.

Dans cet article, Abdelmalek Sayad propose, en préalable, **une critique du discours sur la pauvreté** (il souligne le point de vue moral et donc dépolitisé qui pèse sur les pauvres, lesquels sont considérés comme responsables de leur pauvreté ; les effets de l'organisation capitaliste ne sont généralement pas mis en cause dans le discours sur la pauvreté). Puis, et c'est une des caractéristiques de la sociologie d'Abdelmalek Sayad, il développe un double regard, **ici et là-bas**, sur la pauvreté. Il fait le lien entre la pauvreté des pays pauvres et la pauvreté des pays riches à partir de **l'émigration-immigration**. A. Sayad pose la question du traitement social de cette pauvreté « déplacée » (déplacée au sens géographique et au sens de la valeur morale, *i.e.* « impolie »)

Ce texte présente ensuite **les grandes étapes de l'histoire de l'immigration** en rappelant la conjonction des causes démographiques (déficit des naissances, guerres...) et les causes économiques (la Révolution industrielle nécessite des apports de main d'œuvre extérieurs

¹³ ABDELMALEK Sayad (avec Eliane Dupuy), *Le Bidonville de Nanterre*, Autrement, Paris, 1998.

¹⁴ Sur l'apport d'Abdelmalek Sayad aux sciences sociales au Brésil, voir GARCIA Afranio, Abdelmalek Sayad au Brésil, *Hommes et migrations*, n°1281, septembre octobre 2009.

L'accès libre et gratuit à cet espace alternatif de socialisation des savoirs est une contribution à la lutte contre la marchandisation du savoir et à l'expérimentation de formes moins académiques de mise en circulation et en coopération de la production intellectuelle ; en contrepartie, il est de la responsabilité du lecteur de citer la provenance de ces documents.

que l'exode rural ne suffit pas à combler). L'évolution de l'immigration est calquée sur les rythmes de la production industrielle (les travaux pionniers de Gérard Noiriel sont cités¹⁵). L'immigration est alors une immigration de voisinage (Italie, Espagne), en même temps que la France a massivement recours à l'immigration algérienne. Il s'agit de « *colonisés algériens travailleurs immigrés en métropole (...) ni radicalement étrangers, ni totalement français* ». (Senatus consulte de 1865). Ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les recensements comme étrangers au même titre que les Belges, les Espagnols, les Italiens, les Polonais, etc...

L'écart entre l'égalité réelle et l'égalité formelle, au fondement des processus discriminatoires, est souligné par A. Sayad. Au niveau du travail, les salaires et les retraites sont formellement identiques pour les nationaux et les étrangers mais, dans la pratique, l'obligation de résidence des ayants-droits, pour certaines prestations, désavantage les salariés dont la famille est restée au pays. Ainsi, les allocations familiales sont territorialisées. Leur montant est inférieur pour les familles dont les enfants résident en Algérie. Il s'agit d'une mesure malthusianiste destinée à limiter les naissances. Certains des désavantages (comme les allocations familiales) sont compensés par des accords bilatéraux entre les pays. Il y a donc une différenciation entre nationalités. Par exemple, l'Italie et la France ont signé des accords bilatéraux, en 1947, qui permettent le versement des prestations familiales même si la famille réside en Italie¹⁶. Les prestations de solidarité, contributives, sont soumises à des conditions de nationalité. Donc, les étrangers en sont exclus de fait et de droit.

L'égalité des droits au travail renvoie **aux rapports complexes qu'ont entretenus les syndicats avec les ouvriers étrangers**, (« les travailleurs immigrés »). Et A. Sayad de citer d'une part le soutien des syndicats aux lois de protection de la main d'œuvre nationale (1932), puis d'autre part la défense de l'égalité de traitement pour limiter la concurrence entre main d'œuvre nationale et main d'œuvre étrangère.

Abdelmalek Sayad souligne **la tradition française de limitation des droits sociaux des résidents étrangers et sa lente évolution**. L'histoire de la relation du travail social à l'immigration est un raccourci de l'histoire de l'action sociale.

La politique sociale reflète sa propre « représentation » de la classe ouvrière. L'assistance aux pauvres, qui est une entreprise de moralisation, a d'abord concerné « **la classe ouvrière urbaine** » au détriment « **des indigents** ». Puis, par homologie, les travailleurs immigrés ne sont pas concernés par « la politique sociale » qui est aussi « une politique nationale ». Puis c'est lorsque **le travail d'aide sociale se professionnalise, s'institutionnalise, se laïcise**, qu'il concerne également les immigrés. C'est dans ce sens qu'il faut comprendre l'expression « représentation différentielle » : le travail social s'est adressé aux ouvriers plutôt qu'aux indigents (laissés à la « charité »), aux nationaux plutôt qu'aux étrangers, puis aux étrangers plutôt qu'aux coloniaux.

Abdelmalek Sayad décrit la bizarrerie dont faisaient l'objet les Algériens. Ils étaient saisis comme des indigènes musulmans en Algérie, comme des nationaux en Métropole, mais musulmans et faisaient l'objet d'un contrôle social mêlé à de l'assistance. **Les indigènes** étaient distingués des autres étrangers.

Sont ensuite créées les premières œuvres d'assistance à destination des Algériens, œuvres inspirées « des mouvements missionnaires ». Ces **services d'assistance** (le logement et la santé deviennent l'hébergement et l'hygiène) sont matinales de **contrôle social et**

¹⁵ NOIRIEL Gérard, *Le Creuset français. Histoire de l'immigration. XIX-XX^e siècle*, Le Seuil, Paris, 1988.

¹⁶ Voir les travaux d'A. Spire références plus bas.

L'accès libre et gratuit à cet espace alternatif de socialisation des savoirs est une contribution à la lutte contre la marchandisation du savoir et à l'expérimentation de formes moins académiques de mise en circulation et en coopération de la production intellectuelle ; en contrepartie, il est de la responsabilité du lecteur de citer la provenance de ces documents.

politique¹⁷, en raison d' « un lien logique » entre les deux, et d' «une continuité pratique ». Ils ont aussi un rôle de propagande, l'immigré se fera «l'avocat de la politique qui lui a dispensé ces bienfaits » (réf. L. Milliot) Les actions sont financées conjointement par le patronat et les pouvoirs publics. Si Abdelmalek Sayad montre ainsi la différenciation juridique entre **nationaux et étrangers** et **entre étrangers**, il montre également **la différenciation des pratiques des agents en charge de la mise en œuvre de ses droits**. Autrement dit, il est question des pratiques de guichet.

Abdelmalek Sayad a esquissé, dans cet article, un certain nombre de pistes de recherches qui ont été reprises par d'autres chercheurs, et ont permis à la sociologie de l'immigration de se renouveler, ce qui justifie l'introduction de ce document dans le corpus des textes étudiés. Certains de ces chercheurs se revendiquent d'Abdelmalek Sayad, d'autres pas. On peut citer :

- Françoise de Barros sur le rôle joué par le personnel administratif chargé de l'encadrement colonial des Algériens dans le secteur du logement social¹⁸
- Marc Bernardot sur le logement des immigrés à travers une socio-histoire de la Sonacotra¹⁹.
- Laure Pitti sur la différenciation ethnique au sein de la régie Renault²⁰ et le positionnement des syndicats vis-à-vis de la guerre d'Indépendance d'Algérie,
- Alexis Spire sur les pratiques administratives du service des étrangers des préfectures entre 1945 et 1975²¹.

¹⁷ A. Sayad n'évoque pas sur cette période l'activisme politique de Messali Hadj qui fonde l'Etoile nord-africaine (ENA) en 1926, puis le Parti du Peuple Algérien (PPA) en 1937. Plus tard, Messali Hadj est également l'initiateur du Mouvement pour le Triomphe des Libertés Démocratiques (MLTD) en 1946 et enfin le Mouvement National Algérien (MNA) en 1954, opposé au FLN. Voir les travaux de Benjamin Stora sur le nationalisme algérien.

¹⁸ De BARROS Françoise, « Des "Français musulmans d'Algérie" aux "immigrés" : importation de savoir-faire algériens en métropole et catégorisation des étrangers dans les politiques du logement (1950-1970) », *Actes de la recherche en Sciences Sociales*, 2005, n°159, pp. 26-45.

¹⁹ BERNARDOT Marc, *Loger les immigrés*, Croquant, 2009. Consulter également les actes audio de l'Univers-cité des savoirs impliqués de l'IS CRA, Montpellier, le 13 mars 2009, http://www.iscra.org/page_1599.php

²⁰ PITTI Laure, La main d'oeuvre algérienne dans l'industrie automobile, ou les oubliés de l'histoire, *Hommes et Migrations*, 1263, 2006.

²¹ SPIRE Alexis, *Etrangers à la carte, L'administration de l'immigration en France (1945-1975)*, Grasset, 2005
L'accès libre et gratuit à cet espace alternatif de socialisation des savoirs est une contribution à la 18 lutte contre la marchandisation du savoir et à l'expérimentation de formes moins académiques de mise en circulation et en coopération de la production intellectuelle ; en contrepartie, il est de la responsabilité du lecteur de citer la provenance de ces documents.